

The logo for SIMM, with 'S' in green and 'IMM' in blue, underlined with a green line.

système
d'information sur
le milieu marin

Compte rendu réunion du groupe de pilotage langage commun,

Steven Piel

3 novembre 2020

Version : 1.0

Historique du document

Date de création : 15 mars 2019

Dernière modification :

Version : 1.0

Version	Date	Note
1.0	15/03/2019	Création du document

Personnes présentes (Vincennes, Rouen, Brest)

Prénom	NOM	Organisme/Service	Courriel
Laurent	COUDERCY	AFB	laurent.coudercy@afbiodiversite.fr
Irénée	JOASSARD	SDES	Irenee.joassard@developpement-durable.gouv.fr
Jeanne	DE MAZIERES	UMS Patrinat	jeanne.de-mazieres@mnhn.fr
Pascal	DUPONT	UMS Patrinat	pascal.dupont@mnhn.fr
Emilie	GAUTHIER	Ifremer	emilie.gauthier@ifremer.fr
Thomas	POPOVIC	DIRM NAMO	thomas.popovic@developpement-durable.gouv.fr
Clémence	RABEVOLO	Ifremer (SAR)	clemence.rabevolo@ifremer.fr
Steven	PIEL	AFB	steven.piel@afbiodiversite.fr
Olivier	GARGOMINY	UMS Patrinat	gargo@mnhn.fr
Katerine	LAMPREA	MTES/SDES	katerine.lamprea@developpement-durable.gouv.fr
Pascal	LORY	MTES/DGALN	pascal.lory@developpement-durable.gouv.fr
Olivier	DISSARD	MTES/CGDD/DRI	olivier.dissard@developpement-durable.gouv.fr
Dimitri	MEUNIER	OIEau (Sandre)	d.meunier@oieau.fr
Aurélie	CHARBONNEAU	MAA/DPMA	aurelie.charbonneau@agriculture.gouv.fr
Sylvie	DE ALMEIDA	MTES/DGALN/DEB/ELM1	sylvie.de-almeida@developpement-durable.gouv.fr
Pierre	VIGNE	CEREMA/DTerNC	pierre.vigne@cerema.fr
Catherine	SATRA LE BRIS	Ifremer	catherine.satra@ifremer.fr
Ornella	PASSAFIUME	Ifremer (SAR)	ornella.passafiume@ifremer.fr
Claude	MERRIEN	Ifremer	claudemerrien@ifremer.fr
Aurélien	SCHMITT	AFB (LIFE MARHA)	aurelien.schmitt@afbiodiversite.fr

Points à l'ordre du jour

1. Référentiels géographiques vus en GT-GIMeL, pour information

Intervenants :

- Pascal LORY, MTES/DGALN
- Pierre VIGNE, CEREMA
- Steven PIEL, AFB

Les chantiers du groupe de travail GéolInformations pour la Mer et le Littoral (GT-GIMeL) ont été abordés :

Limite terre-mer

En 2018, une enquête SHOM-CEREMA a permis de préciser les spécifications d'un nouveau référentiel sur la limite terre-mer. Début 2019, des échanges ont eu lieu entre les producteurs identifiés (SHOM, IGN) et les financeurs potentiels (MTES/DGALN/DEB et AFB) en vue de finaliser le montage financier. Des échanges sont toujours en cours afin de tenter de finaliser ce dossier dans les prochaines semaines.

Orthophotographie littorale

Un partenariat a été mis en place entre le MTES, l'IGN et le CEREMA afin de réaliser une demande de subvention par des fonds européens (FEAMP) pour la réalisation d'une troisième version de l'ortholittorale. La zone concernée couvre uniquement les côtes à marées de la France métropolitaine, ailleurs c'est la BD ORTHO IGN qui sera utilisée (Méditerranée, DOM). Pour la Guyane, une orthophotographie a déjà été produite cette année sur des fonds du MTES. 20 % de la réalisation de l'ortholittorale sera effectuée par l'IGN, le reste faisant l'objet d'un appel d'offre. La production devrait commencer très rapidement car les premiers vols sont prévus pour les grandes marées à venir.

Limites latérales de compétences en mer des préfets

Les limites latérales de compétences en mer des préfets ont été identifiées comme étant prioritaires pour le GT-GIMeL. Deux tentatives de numérisation existent déjà en la matière : l'une datant de 2011 par l'AAMP et l'autre datant de 2015 par le CEREMA. Celles-ci se sont basées sur les textes réglementaires en vigueur pour les 3 types de limites latérales (préfets maritimes, préfets de régions et préfets de départements) qui ont chacun une responsabilité spécifique concernant le milieu marin. Ces deux tentatives de numérisation sont au 2/3 cohérentes entre elles, les écarts provenant de l'interprétation des textes (systèmes de coordonnées et angles utilisés notamment).

Disposer de limites définies entre zones de compétences des préfets est nécessaire pour les aménagements mais aussi pour la gestion de crise.

Le GT-GIMeL en est actuellement au stade de la réflexion sur la meilleure manière de tenter de faire valider ces limites. Le GT-GIMeL propose d'informer les préfetures concernées par un courrier, de fournir les deux principales tentatives de numérisation existantes (AFB, CEREMA) et d'organiser la validation de ces limites au moyen des ressources en ligne suivantes :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/10AYNYHYbyLJhfIYFvZSLGjvQ61mR3jthg8Bod3PuKg8/e/dit#gid=684484945>

https://lizmap.afbiodiversite.fr/aamp/afb_mer/index.php/view/map/?repository=gimel&project=gimel

Ce document partagé rappelle notamment la démarche, fait référence aux textes réglementaires en vigueur, permet l'accès aux informations géographiques utiles et propose un tableau de validation.

La question de l'unification des limites des préfets départementaux, régionaux et maritimes a été soulevée. Toutefois cette décision n'est pas du ressort du groupe langage commun.

Limites réglementaires en lien avec la pêche professionnelle

Une note a été produite suite à une enquête de besoins réalisée en 2018. Deux limites sont apparues comme étant prioritaires, la limite des 3 milles et la limite des 6 milles. Le SHOM serait en mesure de les produire sur l'ensemble de l'espace maritime français (métropole et outre-mer) et la DPMA a été sollicitée à ce sujet pour les financer (instruction en cours).

Ports

Une enquête des besoins utilisateurs a été réalisée en 2018 et une vingtaine de réponses ont été recueillies. Après analyse de ces réponses et état des lieux des jeux de données existants, le CEREMA sera en mesure de fournir une note de cadrage au GT-GIMeL en mai 2019. Le GIMeL n'a pas vocation à produire de la donnée, une discussion devra donc être menée afin d'identifier les établissements publics aptes à produire ce jeu de données. Ce chantier pourrait être confié au SAR en vue de produire et diffuser ce nouveau référentiel. Le SAR pourra à cet effet s'appuyer sur un groupe d'experts mandaté spécifiquement à ce sujet.

2. Mandat du groupe de pilotage du langage commun (version 0.1)

Intervenant :

- Steven PIEL, AFB

Le groupe langage commun est prévu dans le cadre du SNDMM. Son mandat sera validé par le CT SIMM, après avis du groupe langage commun.

Les remarques formulées sur la base de cette première version du mandat du groupe langage commun sont les suivantes :

- Rendre d'avantage lisible et explicite l'articulation entre le SAR et les autres instances existantes en matière de standardisation des données. Le SAR s'appuie sur les travaux de ces instances, comme le GIMeL, le SANDRE, le SIB afin d'éviter les doublons.
- Souhait d'ouvrir le secrétariat technique du SAR à d'autres structures que l'Ifremer ; à ce sujet l'exemple est donné de la mobilisation du SHOM et de l'IGN pour la production du référentiel limite terre-mer ou encore de la BD LISA confiée au BRGM et non à l'OIEau pour le SI Eau.

3. Modèle de données déchets, pour information

Intervenant :

- Dimitri MEUNIER, OIEau (Sandre)

Le SANDRE a fait évoluer en 2017 un référentiel existant afin d'y inclure les déchets grâce à des modifications mineures du modèle de données. Celui-ci a été renommé « référentiel des processus d'acquisition des données physico-chimiques, microbiologiques, biologiques et déchets ». Un travail sur la thématique des déchets est en cours afin d'élaborer une liste des catégories de déchets à partir des référentiels européens, qui soit adapté au contexte national.

L'Ifremer a développé l'application DALI qui permet la saisie de données sur les déchets, notamment dans les zones non couvertes par OSPAR (outre-mer, étranger).

Sur le sujet des déchets, à noter une étude portée par le CEREMA en lien avec le Conservatoire du littoral relatif aux décharges anciennes sur le littoral de Seine maritime ; cette étude a été réalisée à partir de photointerprétations et d'enquêtes.

4. Référentiel taxonomique du SIMM, pour avis

Intervenant :

- Clémence RABEVOLO, IFREMER (SAR)

La méthodologie du SAR a consisté à croiser les besoins du SIMM et de ses banques avec les caractéristiques des référentiels taxonomiques déjà utilisés : ASFIS (FAO), WoRMS (VLIZ), Référentiel d'appellation taxonomique du Sandre (OIEau), TAXREF (UMS PatriNat).

L'UMS PatriNat a évoqué sa volonté de porter TAXREF comme le référentiel maître pour les systèmes d'information fédérateurs (SIF). Pour cela, il propose un « service après-vente » pour tenir compte de la variation de la taxonomie, ainsi qu'un lien avec les référentiels d'usage pour faciliter le suivi de la généalogie. En effet, ce suivi est important afin d'assurer l'interopérabilité des données issues de banques effectuant des mises à jour ponctuelles avec les référentiels. C'est par exemple le cas de la DPMA pour qui la fréquence des mises à jour est contrainte par les campagnes de suivi en cours.

L'UMS PatriNat a également informé le groupe langage commun de la mise en place d'un référentiel non taxonomique d'usage, afin de gérer les groupes de taxons, notamment dans le contexte des sciences participatives impliquant des suivis avec des déterminations peu précises.

Le groupe langage commun a demandé la modification du document de conclusion sur le référentiel taxonomique du SIMM version 2.1 afin d'aborder la notion de référentiel opérationnel sous le terme de référentiel d'usage. Une version 2.2 de ce document sera donc soumise au groupe langage commun pour validation.

Le groupe langage commun a pris la décision d'accepter les conclusions du SAR concernant le référentiel taxonomique du SIMM. Le SANDRE doit continuer ses réunions de concertation avec l'UMS PatriNat afin que le dialogue permette de bien aligner les deux référentiels taxonomiques. Cette proposition sera soumise au Groupe de Pilotage du SANDRE afin que celui-ci ouvre son référentiel à d'autres parties de la classification et prenne en compte les demandes de codification venant du SIMM.

5. Prochaine réunion du groupe de pilotage du langage commun

La prochaine réunion du groupe langage commun est prévue le 11 juin de 14h à 17h30, si possible en présentiel à Vincennes (locaux AFB) avec la possibilité de suivre les échanges en visio/audioconférence.

Une autre réunion est prévue en fin d'année 2019, vraisemblablement en octobre/novembre.